

Concertation Citoyenne : forêts départementales gersoises, aux arbres citoyens!



Concertation Citoyenne : forêts départementales gersoises, aux arbres citoyens!

A l'occasion de la Journée Internationale des Forêts, ce mardi 21 mars, le Département lance une nouvelle concertation citoyenne.

Zones de loisirs et lieux de détente, îlots de biodiversité ou encore source de matières premières... Les 706 ha de forêts appartenant au Conseil Départemental du Gers sont des espaces multi-usages dont l'harmonisation représente aujourd'hui un chantier majeur pour les services du Département. Le futur Schéma d'Accueil du Public aura vocation à répondre aux différents enjeux sociaux, culturels et environnementaux dans ces 14 massifs forestiers départementaux dans un esprit de cohérence et d'équilibre.

Nos forêts départementales abritent un potentiel sous-exploité qui ne demande qu'à gagner en lisibilité et en accessibilité pour mieux répondre aux attentes de la population. C'est l'objectif affiché par le Schéma d'Accueil du Public en Forêt Départementale du Gers actuellement en cours d'élaboration avec l'Office National des Forêts, gestionnaire de ces espaces, et le bureau d'études Tikopia.

Le Département, propriétaire de 14 massifs, soit 706 hectares de forêts répartis sur l'ensemble du territoire, souhaite, à travers ce document opérationnel, valoriser ce bien commun à forte valeur ajoutée. L'enjeu est de taille et devra définir les justes équilibres entre la pratique des loisirs (sport chasse, promenade, animations scolaires...), la production de bois, source de revenus pour la collectivité, et la nécessaire préservation de l'environnement.

Aménager, valoriser, animer et communiquer

Pour cela, plusieurs actions sont envisagées. La signalétique routière et informative en est une, prioritaire. Elle doit permettre au public de mieux identifier les forêts départementales et ses accès. De nouveaux aménagements tels que des aires de stationnement, des espaces pique-nique ou encore un balisage, permettront d'améliorer l'accueil et l'orientation du public. L'objectif est également de valoriser et d'animer les différents sites en identifiant des itinéraires qui pourront être mis en réseau avec d'autres parcours alentours et en proposant des événements et manifestations pour les scolaires et le grand public. Des actions qui devront être accompagnées d'une communication à travers les différents canaux que peuvent être Internet ou les offices de tourisme.

Mais avant d'engager ces opérations, le Conseil Départemental souhaite donner la parole aux usagers pour recueillir leurs avis afin de mieux adapter cette nouvelle politique d'accueil du public en forêts (voir par ailleurs) à leurs attentes. Ce Schéma d'Accueil du Public en Forêt Départementale du Gers s'inscrit ainsi dans une démarche concertée pour une cohabitation réussie et sereine au sein d'un environnement préservé.

Participez à la consultation citoyenne

Le Département, en lien avec l'Office National des Forêts lance une enquête auprès des Gersoises et des Gersois pour recueillir leurs attentes sur l'usage des forêts départementales.

Ouvert à tous, ce questionnaire disponible en ligne sur le site legerscestvous.fr est l'occasion de participer à l'élaboration du Schéma d'Accueil du Public en Forêt Départementale du Gers.

Les participants pourront à la fois tester leurs connaissances sur les forêts départementales et partager leurs habitudes et leurs souhaits en indiquant les loisirs qu'ils y pratiquent ou qu'ils aimeraient y pratiquer, à quelle fréquence, quels aménagements ils aimeraient voir réaliser, comment améliorer les accès aux sites, etc.

Cette consultation citoyenne sera suivie d'actions concrètes sur le terrain, définies par ce futur schéma d'accueil du public.

Photo, de gauche à droite : Olivier CHAZE, responsable d'unité territoriale Office National des Forêts, Didier CARTI, Maire de Réjaumont, Philippe DUPOUY, Président du Département, Lydie TOISON, conseillère départementale en charge des mobilités, Jean-Charles COSTES, technicien de secteur ONF, Philippe BRET, conseiller départemental en charge des transitions écologiques, Jean-Pierre SALERS, conseiller départemental en charge des énergies renouvelables